

## Affaires urbaines

sont pas toujours rendues publiques, Je pense ici au fameux rapport Dennis. *Le Devoir* a fait état d'une de ces études, le 15 février, dans les termes suivants, et je cite:

De plus en plus, la maison unifamiliale ne devient accessible qu'à une partie limitée de la population, c'est-à-dire à celle qui pourra déboursier \$300 par mois pour se loger.

● (1710)

C'est là où messieurs les socialistes du Nouveau parti démocratique devraient peut-être être d'accord. Il s'agit là d'un prix prohibitif, si l'on considère, qu'en avril 1973 le revenu hebdomadaire moyen du Québécois était de \$149.94 par semaine. Et les tendances à la hausse sont loin d'avoir disparu.

La section montréalaise de l'Association de l'habitation et du développement urbain prévoit pour 1974 une hausse de l'ordre de 25 p. 100 sur celle de 1973. Comment expliquer de telles hausses quand, selon les statistiques officielles, les matériaux et la main-d'œuvre n'ont augmenté que de 10 p. 100 en 1973? Et l'on viendra ensuite ridiculiser notre politique visant à l'abolition de la taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, et surtout au gel des prix, des profits et les autres revenus, particulièrement dans les domaines de l'alimentation et de l'habitation.

Quand mon parti parle de gel, et c'est pourtant bien connu, il ne parle pas seulement du gel des salaires, mais du gel de toutes les incidences canadiennes sur le coût de la vie, donc gel des prix, des profits et autres revenus. Affirmer le contraire, comme l'a fait encore récemment l'honorable député de Scarborough-Ouest (M. Harney), que le parti conservateur progressiste se limite à exiger le gel des salaires, affectant ainsi les gagne-petit, c'est faire preuve d'une malhonnêteté de la pire espèce.

Monsieur le président, les Canadiens sont donc placés devant les faits suivants: taux de vacances très bas dans les logements, hausses vertigineuses du montant des loyers, coûts prohibitifs de l'acquisition de maisons unifamiliales, exigüité, sinon qualité douteuse de quantités de nouveaux logements, et le gouvernement, notamment l'honorable ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Basford) sont les premiers à vanter les mérites de la construction en 1973. C'est là, monsieur le président, de l'inconscience pure, et un sens de l'irresponsabilité des plus flagrants.

Mes collègues, et en particulier le dynamique député de Calgary-Nord (M. Woolliams), ont parlé, sans que j'aie à le faire moi-même, des éléments de solution préconisés par notre parti en matières de logements et d'habitations, un programme où l'honorable ministre responsable serait vraiment responsable de quelque chose, où la protection du consommateur d'une part, et les attentes de la famille moyenne, d'autre part, sont au centre des préoccupations dans ce secteur comme ailleurs. Ce programme démontre combien le parti conservateur progressiste est prêt au défi, et s'annonce déjà comme un substitut sérieux au gouvernement actuel, car il est prêt à gouverner ce pays.

Je me contenterai ici, face aux coûts de plus en plus élevés des matériaux de construction, de rappeler la suggestion que j'ai déjà faite en cette enceinte à l'effet que le gouvernement devrait établir pour certains matériaux, comme l'amiante par exemple, un prix pour la consommation interne et l'autre, plus élevé, pour la portion de ce produit destinée à l'exportation. Voilà une façon parmi tant d'autres d'abaissier le coût de la construction domiciliaire, particulièrement au Québec.

Sur un autre plan, il me faut, une fois de plus, mettre le gouvernement actuel en garde, dans son élaboration labo-

[M. Wagner.]

rieuse d'une politique de l'habitation, contre sa tendance viscérale de profiter d'une crise, ou d'en créer une au besoin, pour s'arroger graduellement des juridictions normalement dévolues aux provinces.

Une récente série d'articles publiés dans le quotidien *La Presse* démontre, une fois de plus, comment le gouvernement libéral actuel, sous prétexte de coordination, en vient à vouloir contrôler toutes les initiatives en matière d'affaires urbaines. Quant à moi, je crains que le domaine où les visées trop centralisatrices du gouvernement libéral feront bientôt regimber avec raison les provinces, dont le Québec en particulier, ne soit précisément celui des affaires urbaines.

Que le Québec se ressaisisse avant qu'il ne soit trop tard, assuré qu'il peut être de notre oreille attentive.

Monsieur le président, le dossier, les objectifs, les programmes et l'orientation même du ministère des Affaires urbaines, tout cela, comme on le constate bien aujourd'hui, est à ce point confus et insuffisant que nous ne pouvons plus avoir confiance dans ce gouvernement. Comment pouvons-nous étant donné les circonstances...

**L'Orateur suppléant (M. Boulanger):** A l'ordre. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais le temps qui lui était alloué est maintenant écoulé.

[Traduction]

**M. Basford:** Monsieur l'Orateur, même si on ne m'a pas traité avec la même politesse, je serais disposé à prolonger le temps de parole du député pour qu'il puisse terminer son discours.

**L'Orateur suppléant (M. Boulanger):** La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le temps de parole du député soit prolongé?

[Français]

**M. Raynald Guay (Lévis):** J'accorde mon consentement, monsieur l'Orateur, mais à condition qu'on entende non seulement des critiques, mais aussi des propositions vraiment positives.

**M. Wagner:** Monsieur le président, je remercie les ministres et les députés de leur générosité. En réponse à la demande du député de Lévis, je lui transmettrai volontiers le document de travail dans lequel nous avons élaboré une politique nouvelle, dynamique, imaginative, et qui sera la politique du prochain gouvernement, et ce, très bientôt.

Monsieur le président, je disais tantôt qu'il était impossible, étant donné les circonstances, de laisser passer l'occasion de discuter d'un fonds de 100 millions de dollars destiné à encourager, plutôt vaguement, de 1976 à 1981, des initiatives qui apporteraient d'éventuelles solutions aux problèmes urbains, des initiatives, en fait, qui serviraient de base à notre participation à la Conférence-exposition des Nations Unies sur les établissements humains, qui aura lieu à Vancouver en 1976.

Nous nous devons de répudier ce programme de projets-témoin d'une somme de 100 millions de dollars, parce qu'il devient une tactique de diversion fort coûteuse et complètement inapte à contribuer à la solution de la crise actuelle du logement, crise à laquelle je faisais allusion tantôt.

Le gouvernement actuel, ayant perdu tout sens des priorités, remet à plus tard ses propres engagements, dont nous avons pris connaissance dans les discours du trône du début de cette session.